



HAL
open science

Master Ingénierie et management

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Ingénierie et management. 2014, Université Lille 1 - Sciences et technologies. hceres-02040559

HAL Id: hceres-02040559

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040559v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Ingénierie et management

de l'Université Lille 1 – Sciences et
technologies - USTL

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Etablissement déposant : Université Lille 1 – Sciences et technologies -USTL

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Ingénierie et management.

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA150008666

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

IAE de Lille, Cambodge (Phnom Penh).

- Délocalisation(s) :

La spécialité *Entrepreneuriat et management de l'innovation* (EMI) a fait l'objet d'une délocalisation au Cambodge (Phnom Penh).

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Ingénierie et management* est une mention à double compétence visant l'acquisition de connaissances et d'un savoir-faire managérial en complément d'une première compétence (ingénieur, santé, juriste, autres). Le savoir faire managérial visé inclut à la fois la connaissance d'outils généraux (langues, technologies d'information et communication - TIC), et de méthodes spécifiques en gestion, y compris, le cas échéant, en gestion de projet. La mention est organisée sur deux semestres seulement, ceux du master 2^{ème} année.

La mention *Ingénierie et management* est organisée en quatre spécialités :

- *Administration des entreprises* (MAE) ;
- *Management des entreprises du secteur de la santé* (MESS) ;
- *Management par projets* (MPP) ;
- *Entrepreneuriat et management de l'innovation* (EMI).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Par sa nature de double compétence - apport d'une compétence en gestion à une compétence première - cette mention trouve naturellement sa place dans l'offre d'un pôle universitaire puissant comme celui de Lille et plus largement du Nord-Pas de Calais. La spécialité *Administration des entreprises* (MAE) comportant une centaine d'étudiants se justifie également par la puissance de l'économie régionale et au-delà. La spécialité *Management des entreprises du secteur de la santé* (MESS) se justifie par l'importance du pôle santé sur Lille. Par nature, la formation accueille les titulaires d'un master 1^{re} année (M1) ou équivalent hors gestion : ingénieurs, formations sciences et techniques, santé, autres.

De manière classique, la formation est organisée sous forme de cours et de travaux dirigés, complétés par un stage (deux mois minimum seulement en MAE). L'utilisation des technologies d'information et communication est développée, un dispositif d'apprentissage en ligne est proposé, et l'enseignement de la langue anglaise est offerte dans le cadre de la formation. Des liens forts sont noués avec les entreprises, les organismes professionnels de santé (EPHAD, Caisses Primaires d'Assurance Maladie - CPAM -, etc.), et d'autres réseaux. Soulignons en outre la présence forte d'enseignants-chercheurs dans la formation, et dans son pilotage. La mention est adossée au laboratoire LEM (Lille Economie Management, UMR CNRS 8179). Elle bénéficie par ailleurs d'associations d'anciens diplômés actives.

Les taux de réussite sont très élevés pour MPP (*Management par projets*), EMI (*Entrepreneuriat et management de l'innovation*), et MESS (*Management des entreprises du secteur de la santé*), ce qui est très satisfaisant. Ils sont beaucoup plus faibles, autour de 60 %, pour le MAE (*Administration des entreprises*), ce qui est surprenant : est invoquée à cet égard la forte présence d'étudiants étrangers.

Il convient de souligner qu'il n'y a presque aucune mutualisation entre spécialités de la mention *Ingénierie et management*. Cela mériterait d'être précisément justifié, d'autant que les effectifs sont très lourds en MAE, et très faibles en MPP. Il n'y a pas de mutualisation entre MAE et MESS (*Management des entreprises du secteur de la santé*) malgré les possibilités. De toute évidence, les recommandations formulées lors de la précédente campagne d'évaluation ont été très peu prises en compte. Les mutualisations n'ont pas été développées, sans que la raison en soit bien expliquée. Certes les unités d'enseignements du MAE ont été ouvertes aux étudiants des autres spécialités, mais on ne sait pas combien d'entre eux en bénéficient effectivement, ni si cette ouverture est organisée ou reste purement théorique.

- Points forts :

- Cette mention est à double compétence, démarche dont la pertinence a été plus que démontrée au niveau national comme au niveau régional. La remarque vaut en particulier, de toute évidence, pour les spécialités MAE et MESS.
- Les spécialités MPP et EMI correspondent également à des besoins bien identifiés, quoique plus limités en effectifs recherchés par les entreprises et autres organisations.
- La mention bénéficie d'une forte implication d'enseignants-chercheurs et de professionnels, de manière globalement équilibrée.
- La mention bénéficie d'associations d'anciens diplômés actives.

- Points faibles :

- Il n'y a pas de mutualisation des cours entre les spécialités, alors que cela semblerait tout à fait faisable et justifié.
- Le taux de réussite est très faible en MAE et le suivi du devenir des étudiants de cette spécialité insuffisant (26 étudiants « concernés par l'enquête » sur une centaine d'inscrits).
- La direction des spécialités n'est pas toujours réalisée par des enseignants-chercheurs.
- La spécialité MPP (*Management par projets*) est pilotée par un collègue PAST (professeur associé) qui assure par ailleurs une partie importante des enseignements.
- La politique de stage de la mention ne semble pas toujours adaptée.

- Recommandations pour l'établissement :

Les recommandations qui peuvent être formulées concernant cette mention sont de divers ordres :

- Reconsidérer la question de la mutualisation de certains enseignements de base entre les quatre spécialités, d'autant que les grilles FFMO (SWOT) de fin de dossiers mentionnent pour plusieurs spécialités des « équipes pédagogiques restreintes ». La mutualisation lèverait certaines contraintes.



- Améliorer l'accompagnement de certains types d'étudiants de MAE pour redresser radicalement le taux de réussite de cette spécialité.
- Redonner de l'importance au stage en MAE (allonger la durée minimum, notamment).
- S'assurer que le fait que la spécialité MPP soit pilotée par un collègue PAST qui assure par ailleurs une partie importante des enseignements ne pose pas de problème de pérennité.
- S'assurer que le maintien d'une spécialité à une dizaine d'étudiants (EMI) se justifie. Le cas échéant, en reconsidérer l'organisation (mutualisations notamment).

Evaluation par spécialité

Master d'administration des entreprises

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

IAE de Lille

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité vise à l'acquisition de connaissances dans les différentes spécialités de la gestion et d'un savoir-faire managérial en complément d'une première compétence (ingénieur, santé, juriste, autres). Le savoir-faire inclut la connaissance d'outils généraux (langues, TIC) et de méthodes (y compris le cas échéant en gestion de projet).

Ce diplôme traditionnel des IAE est ici proposé en trois parcours : parcours classique, parcours anglophone à l'intention en particulier d'étudiants étrangers, et un parcours à l'intention de ceux qui ont déjà eu des enseignements de gestion dans le cadre de leur école d'ingénieur par exemple.

- Appréciation :

Les unités d'enseignement du MAE permettent l'acquisition des compétences professionnelles. Ce sont les unités d'enseignement classiques du MAE tel qu'on le retrouve dans la quasi-totalité des IAE. La pédagogie adoptée (simulation de gestion par exemple) permet l'acquisition des compétences transversales. Le stage obligatoire est trop court comme contribution à l'acquisition des compétences transversales.

La spécialité bénéficie d'interventions conséquentes d'enseignants-chercheurs. Elle est adossée, comme les autres spécialités de la mention, au laboratoire LEM (Lille Economie Management - UMR CNRS 8179).

Il est possible de réaliser le MAE en deux ans pour les stagiaires de formation continue, voire de préparer cette spécialité en apprentissage.

Le parcours anglophone vise notamment l'accueil d'étudiants étrangers, dans le cadre d'échanges Erasmus par exemple. Il bénéficie d'interventions de professeurs invités.

L'attractivité de la spécialité est forte, vu les effectifs et la diversité des étudiants. Mais elle est mise en danger par le faible taux de réussite (de l'ordre de 60 % seulement). Le suivi du devenir des étudiants de MAE par l'OFIP n'est pas du tout satisfaisant : 26 étudiants « concernés par l'enquête » sur une centaine d'inscrits !

- Points forts :

- C'est une formation solide, indispensable dans l'offre de l'IAE compte tenu de la pertinence du développement de la double compétence.
- La spécialité bénéficie de l'implication équilibrée des enseignants-chercheurs et des professionnels.

- Points faibles :

- Le stage est trop court et peu valorisé.
- Le taux de réussite au diplôme dans cette spécialité est trop faible (60 %).
- Le suivi du devenir des diplômés est insuffisant dans cette spécialité (26 étudiants « concernés par l'enquête » sur une centaine d'inscrits !).



- Recommandations pour l'établissement :

On peut suggérer à l'établissement d'inciter les responsables de la spécialité à :

- améliorer significativement le taux de réussite en analysant les causes d'échec, et en accompagnant les publics en difficulté (ou en sélectionnant mieux à l'entrée les candidats correspondants) ;
- mettre en place, en collaborant mieux avec l'OFIP, un suivi quasi exhaustif du devenir des diplômés.



Management par projets

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

IAE de Lille

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité vise à permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances et compétences en management de projets et par les projets, à savoir la capacité à concevoir, lancer, mettre en œuvre et finaliser un projet, en collaboration avec les différentes fonctions de l'entreprise et les acteurs de l'environnement.

- Appréciation :

Il s'agit d'une spécialité originale, permettant d'approfondir la question du management de projet, qui reste le plus souvent un enseignement parmi d'autres dans d'autres formations en gestion.

Cela dit, de nombreuses unités d'enseignement sont relatives à différentes phases de la gestion de projet. Faute d'un syllabus détaillé, il est difficile de distinguer les UE qui semblent très proches : UE3.1 (M13.02) simulation en management de projets et UE3.2 (M13.03) simulation en management par projets ; UE 2 concevoir et mettre en œuvre les projets et UE 3.4 : Outils et méthodes permettant de bien concevoir un projet. Le dossier n'est pas clair sur le sujet.

Le fait qu'un même intervenant, PAST, par ailleurs responsable de la spécialité, intervienne massivement (120h sur 360 au semestre 3) pose un problème de pérennité. Des mutualisations avec les autres spécialités de la mention permettraient d'atténuer ce déséquilibre.

Le stage constitue une part importante de la spécialité (22 crédits ECTS, par exemple).

La spécialité est adossée, comme les autres spécialités de la mention, au LEM (UMR CNRS 8179).

La spécialité accueille une vingtaine d'étudiants en formation initiale et un petit nombre de stagiaires en formation continue (huit en 2009-2010, quatre en 2010-2011 par exemple). Il existe huit à dix candidats à la validation d'acquis de l'expérience (VAE).

- Points forts :

- La thématique même de la spécialité constitue un point fort.
- La pédagogie de la spécialité est ouverte aux projets.

- Points faibles :

- Le poids d'un seul collègue, PAST, responsable de la spécialité et des enseignements clés, semble a priori excessif.
- Les intitulés des enseignements liés à la gestion de projet sont parfois redondants.

- Recommandations pour l'établissement :

On peut inciter l'établissement à :

- reconsidérer la question du poids de la participation du collègue PAST responsable de la spécialité et fortement impliqué dans les enseignements clés ;
- envisager la mutualisation de certains enseignements avec les autres spécialités de la mention, ce qui serait à cet égard une piste ;
- préciser les métiers occupés par les diplômés, en collaboration avec l'OFIP par exemple.



Entrepreneuriat et management de l'innovation (EMI)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Lille (IAE), Cambodge depuis la rentrée 2007 puis Algérie depuis 2011 (Institut de Management et de Développement d'Alger).

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) :

Délocalisation au Cambodge depuis 2007 - 20 étudiants - (en collaboration avec l'Ambassade de France, l'Université Lyon 2 et l'Université Royale de Droit et des Sciences Economiques), puis en Algérie depuis 2011, avec l'Institut de Management et de Développement d'Alger.

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité vise à permettre aux étudiants de réussir un projet de création ou de reprise d'entreprise, ainsi qu'un projet de lancement d'activité dans le cadre d'une structure existante. Elle apporte en conséquence les connaissances fondamentales en gestion, en création d'une entreprise et lancement d'une activité nouvelle, compétences générales en entrepreneuriat.

- Appréciation :

La spécialité est conséquente en termes d'enseignements et de volume d'enseignements (quelques 360 h). Elle est en outre réalisée en collaboration avec l'incubateur Cré-Innov, la maison de l'entrepreneuriat, l'Agence Pour la Création d'Entreprises (APCE), etc. Elle intègre un projet trois jours par semaine pendant quatre mois avec soutenance.

La spécialité bénéficie d'interventions d'enseignants-chercheurs. Elle est adossée, comme les autres spécialités de la mention, au LEM (UMR CNRS 8179).

L'effectif de la formation reste faible, fluctuant, sans doute du fait de la nature même de la spécialité. La formation a conduit à la création d'une trentaine d'entreprises depuis 2003. On manque d'informations sur les emplois occupés par les autres.

La formation semble construite de manière à atteindre les objectifs affichés. Si l'effectif doit rester si faible, car il n'est pas évident de trouver des porteurs de projets susceptibles de suivre un M2, peut-être faut-il développer les mutualisations avec les autres spécialités de la mention. Par ailleurs, le fait que la spécialité soit pilotée par un enseignant contractuel ne la fragilise-t-elle pas ?

- Points forts :

- La thématique même de la formation constitue pour cette spécialité un point fort.
- L'implication de professionnels et de réseaux de soutien à l'entrepreneuriat est importante.
- L'entrepreneuriat constitue une priorité régionale affichée.
- Le projet sur quatre mois est à la fois original et tout à fait pertinent.

- Points faibles :

- Le suivi du devenir de certains diplômés (les non créateurs d'entreprises, en l'occurrence) est insuffisant.
- La spécialité est encadrée par une collègue contractuelle, ce qui pose le problème de sa pérennité.
- L'effectif est très faible, alors qu'on n'a pas de mutualisation des enseignements.



- Recommandations pour l'établissement :

On peut suggérer à l'établissement la mutualisation de certains enseignements avec les autres spécialités de la mention, en particulier si l'effectif doit rester si faible, car il n'est pas évident de trouver des porteurs de projets susceptibles de suivre un M2. Il conviendrait en outre de s'assurer des conditions de pérennité de cette spécialité à faibles effectifs du fait de sa direction par un personnel contractuel, et de consolider si nécessaire l'existant.



Management des entreprises du secteur de la santé

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés :

IAE de Lille

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité s'inscrit dans une logique de double-compétence : acquérir de larges compétences en gestion pour pouvoir assurer des fonctions d'encadrement dans le secteur de la santé.

Plus précisément, il s'agit :

- d'offrir aux médecins, pharmaciens, infirmières, kinésithérapeutes et autres personnels de santé une seconde compétence dans le domaine de la gestion et de l'encadrement ;
- de renforcer les compétences en management et marketing des cadres hospitaliers et autres établissements de santé et du secteur sanitaire ;
- d'offrir une aide à la préparation aux concours de la santé publique.

- Appréciation :

La spécialité correspond à de forts besoins au niveau national. Elle repose sur 572 h d'enseignement sur les deux semestres, ce qui est conséquent. Le contenu des unités d'enseignement semble bien correspondre à l'objectif affiché. Plus que d'un stage, il est question de projet de fin d'étude, diversité des publics accueillis oblige.

La spécialité bénéficie d'interventions conséquentes d'enseignants-chercheurs. Elle est adossée à l'axe Economie et Management de la Santé du laboratoire LEM (UMR CNRS 8179). Elle bénéficie aussi de l'intervention de nombreux professionnels de haut niveau.

Il est offert la possibilité de réaliser la spécialité en formation continue (10 à 15 étudiants par an en formation continue sur deux années). Le cursus est alors adapté, avec cours le vendredi et samedi la première année ; le lundi en plus la deuxième année. Le suivi des diplômés est réalisé à deux ans par l'OFIP, uniquement sur les étudiants de la formation initiale, soit un tiers des étudiants.

- Points forts :

- La thématique même de la formation constitue pour cette spécialité un point fort, compte tenu des besoins conséquents de tels cadres dans ce secteur de la santé.
- La spécialité bénéficie de l'implication équilibrée des enseignants-chercheurs et des professionnels de la santé.
- Le cursus est judicieusement adapté au public de formation continue.

- Points faibles :

- L'organisation et la place du stage, en particulier pour les étudiants en formation initiale, restent mal définies.
- Le suivi des diplômés est très partiel.

- Recommandations pour l'établissement :

On peut suggérer à l'établissement d'inciter les responsables de la spécialité à :

- préciser l'organisation des stages et l'articulation avec le projet professionnel ;
- renforcer avec l'OFIP le suivi du devenir des diplômés.



Observations de l'établissement

13 mars 2014

Observations suite aux rapports d'évaluation de l'AERES

DOMAINE DROIT, ECONOMIE, GESTION

MASTER INGENIERIE ET MANAGEMENT

Demande n° S3 MA150008666

Observations générales

- La mention a été bâtie à l'origine pour regrouper les diplômes conférant, au sein de l'IAE, une double compétence. Il s'agit exclusivement de seconde année de master. La mutualisation s'effectue souvent en principe en première année de master. En outre, l'absence de tronc commun se justifie par l'aspect spécialisé et/ou sectoriel des spécialités qui la composent ou encore la diversité et l'hétérogénéité des origines des étudiants qui nécessitent une forte adaptation à leur cursus et connaissances antérieures. Un dernier argument se décline dans la nécessité d'un enseignement par petits groupes afin d'être au plus proche des besoins individuels des étudiants et de combler au mieux leurs lacunes dans les fondamentaux des sciences de gestion dans le cadre d'une logique de double compétence.

La nouvelle accréditation redessine fortement ce master (deux mentions distinctes seront déposées) et propose une mutualisation forte en première année.

- La mesure du taux de réussite du MAE souffre de biais forts, comme cela est expliqué ci-dessous. Elle aboutit ainsi, si elle n'est pas corrigée, à délivrer une information non pertinente.

- La politique de stage est partie intégrante de la professionnalisation des étudiants. Chaque spécialité y veille en fonction de ses spécificités : la présence importante d'auditeurs de la formation continue, l'apprentissage, la création d'entreprise.

- La direction des spécialités ne repose sur aucun prête-nom universitaire. Elle est directement assumée par ceux qui sont en responsabilité devant les étudiants. Les collègues qui ne sont pas des universitaires sont en poste depuis très longtemps et leur implication a toujours été forte.

Observations par spécialité

Observations concernant le M2 MAE :

- La politique du stage au sein du MAE est adaptée aux différents publics qui suivent la formation. Le MAE comprend quatre groupes d'étudiants : deux groupes de formation continue, un groupe d'apprentis et un groupe de formation initiale. Pour les deux premiers, le stage n'est pas obligatoire, ce qui est cohérent très souvent avec le statut des auditeurs (en activité en entreprise). Pour le groupe d'apprentis, la professionnalisation est partie intégrante de la formation des étudiants (3 jours semaines en entreprise). Pour le groupe d'étudiants en formation initiale, la durée du stage indiquée est un minimum. Il est bien sûr conseillé aux étudiants d'accomplir un stage plus long, dans la limite de la loi. Et très souvent, les étudiants, conscients que leur stage est une porte d'entrée vers l'emploi, accomplissent des stages d'une durée moyenne de quatre mois. Indiquer une durée minimale de deux mois ne signifie nullement que les étudiants (à ce niveau de formation – la plupart sont déjà titulaires d'un Master, certains d'un doctorat) cherchent à "en faire le moins possible" : leur principal objectif est d'acquérir une formation complète, y compris sur le plan de la Certes, la valorisation de ce stage est perfectible, bien qu'elle fasse intervenir à la fois un tuteur universitaire et le tuteur de l'entreprise d'accueil. Elle est revue dans la prochaine accréditation afin de donner plus de visibilité à cette partie du cursus.

- Le taux de réussite donné prend en compte le ratio étudiants inscrits / étudiants diplômés. Le MAE est victime de sa caractéristique première, celle du diplôme de la double compétence suivi après la fin d'un cursus principal, et de la mastérisation, i.e. les étudiants ont déjà au moins un diplôme de ce niveau. Aussi, d'une part, bien que les étudiants soient sélectionnés sur la qualité de leur dossier, un certain nombre d'entre eux, titulaires de Master, de diplômes d'ingénieur, ou de tout autre diplôme de fin de cycle universitaire, entrent sur le marché du travail dès qu'une opportunité se présente à eux. D'autre part, certains étudiants étrangers (dont les dossiers sont de qualité) s'inscrivent dans cette formation à des fins administratives et non pédagogiques. Autrement dit, un certain nombre d'étudiants en formation initiale ne passent pas les examens. Il faut noter qu'il n'existe aucun moyen de prédire de tels comportements, puisque parmi les étudiants suivant complètement la formation, on retrouve ces deux types de publics.

Le taux de réussite donné souffre donc de biais forts. Si l'on regarde attentivement le ratio étudiants passant la totalité des épreuves / étudiants diplômés, nous sommes sur un taux de réussite de l'ordre de 95%.

Afin de corriger autant que faire se peut ces biais, les modalités de sélection ont été renforcées dès cette année et le seront définitivement dans le cadre de la nouvelle accréditation, avec l'obligation de passer le score message.

- Le suivi des diplômés dépend jusqu'alors entièrement de l'OFIP. Or, cet observatoire ne s'intéresse pas aux auditeurs de la formation continue représentant plus de la moitié du public de la formation. Par ailleurs, il est dépendant du maintien du lien avec les diplômés. Or, l'enquête menée deux ans après l'obtention de leur diplôme se heurte souvent à une impossibilité de localiser les éventuels répondants.

Face aux lacunes du système de suivi des diplômés, l'IAE a pris la décision de développer ses propres enquêtes, notamment à 6 mois et un an, afin de garder un lien actualisé avec ses diplômés et de mesurer leur niveau d'insertion, la qualité de celle-ci et ses modalités. Ce type d'enquêtes suppose des moyens humains et financiers que l'Institut peut déployer grâce à ses ressources propres.

Observations concernant le M2 MESS :

Le stage de fin de cursus a une durée minimale obligatoire de deux mois (8 semaines). Les étudiants en FTLV et en situation d'emploi en sont dispensés. Les étudiants en formation initiale ou en recherche d'emploi sont encouragés, étant donné le format de l'emploi du temps (cours les lundi, vendredi et samedi matin), à privilégier un stage en alternance tout au long de l'année dans la limite maximale de 6 mois équivalent temps plein (24 semaines). Le stage constitue habituellement le terrain du mémoire de fin d'étude.

Le suivi des diplômés est au départ exhaustif pour les étudiants en FI, mais tous les étudiants ne répondent pas à l'enquête de l'OFIP et d'autres sont perdus de vue car souvent issus d'autres régions.

Observations concernant le M2 EMI :

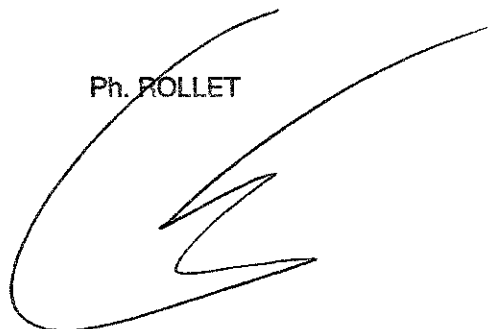
- Sachant la complexité du montage de projets, notamment scientifiques ou technologiques, c'est grâce à un effectif relativement faible que le M2 EMI obtient de bons résultats en matière de création d'entreprise (avec très peu d'échecs dans les 3 ans). De plus, chaque année, le nombre d'étudiants qui passent à l'acte de la création s'accroît, et les projets innovants sont systématiquement acceptés et accueillis dans les incubateurs régionaux (Cré'innov, Eurasanté, Euratechnologies, la Plaine Image, etc.).
- Les emplois occupés par les étudiants qui n'ont pas créé sont essentiellement liés à l'accompagnement des porteurs de projet. Ils sont recrutés dans des structures telles que les CCI, CMA, BGE, Réseau Entreprendre, Pôle emploi, dans le Nord/Pas de Calais ou dans leur région d'origine.
- La mutualisation est prévue dans la prochaine accréditation : UE en commun avec le MAE, en finance, fiscalité, droit des sociétés.
- L'encadrement du M2 EMI par une enseignante contractuelle CDI ne pose pas de problème, puisque celle-ci a comme autres fonctions d'être la référente Entrepreneuriat de l'Université Lille 1 et qu'elle assure la direction du HubHouse Lille1, pré-incubateur, accueillant les étudiants porteurs de projet. Celui-ci fait partie du réseau des 7 HubHouses régionaux, mis en place conjointement par la COMUE (dans le cadre du PEE) et par la Région N/PDC, depuis 2011.

Observations concernant le M2 MPP :

- Afin de pallier le manque de ressources qui justifiait la surcharge d'enseignement du responsable qui est un PAST, La gouvernance du master 2 MPP repose dorénavant sur une coresponsabilité, avec l'arrivée d'un Maître de conférences, M. Philippe Vaesken.
- La politique du stage au sein du M2 MPP est adaptée aux différents publics qui suivent la formation. Le Master comprend des étudiants en Formation initiale, en Formation continue, et quelques étudiants en contrat de professionnalisation.
- Le taux de réussite est élevé, mais il faut tenir compte des critères de comptage (cf. les statistiques proposées pas l'OFIP), et considérer le petit nombre d'étudiants par promotion (entre 22 et 25 étudiants).
- Le suivi des diplômés est assuré par notre association, afin de compléter les informations fournies par l'OFIP.

Le Président de l'Université

Ph. FOLLET

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop on the left and a series of horizontal strokes on the right.